



CÉRÉMONIE, CULTURE, INSTITUTION, MUSÉE DES MARAIS SALANTS

Les pratiques et le savoir-faire paludiers en presqu'île de Guérande inscrits au Patrimoine culturel immatériel français

Depuis plusieurs années, le musée des marais salants mène des recherches tout en mettant en valeur le patrimoine salicole local. Ces efforts ont porté leurs fruits puisque lundi 25 novembre les pratiques et le savoir-faire paludiers ont été inscrits à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel par le Ministère de la Culture.

Publié le 07 décembre 2024



Depuis 40 ans, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo soutient et valorise l'identité salicole de son territoire notamment au travers du musée des marais salants situé à Batz sur Mer, et des liens forts entretenus avec les paludiers. Attentive à la préservation et la transmission des savoir-faire locaux et d'un cadre de vie préservé, qui participent à l'identité de son territoire reconnue dans le monde entier, elle a permis la réalisation de recherches sur les pratiques d'extraction de sel en presqu'île de Guérande, uniques en France, menées à la fois par le personnel scientifique du musée des marais salants mais aussi par des chercheurs associés.



Ce travail mené avec passion par les équipes a abouti à une vraie reconnaissance par l'Etat de notre spécificité ce lundi 25 novembre. Ainsi, le Ministère de la Culture a officiellement inscrit sur la liste des pratiques reconnues au niveau national comme élément du Patrimoine culturel immatériel français le savoir-faire des paludiers dans notre presqu'île. **Une délégation de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo ainsi que Alain Chaigneau, paludier guérandais, ont reçu, à Paris, des mains de la ministre de la Culture Rachida Dati le certificat d'inscription.**

La reconnaissance de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel français permet de protéger et de valoriser les savoir-faire traditionnels, assurant leur transmission aux générations futures. Il recense l'ensemble des pratiques, rites, traditions, évènements festifs... que notre pays reconnaît comme faisant partie officiellement de son patrimoine. Plus de 500 pratiques culturelles sont actuellement reconnues en France, et au-delà du savoir-faire paludier en presqu'île de Guérande, ce sont 26 autres éléments qui ont été certifiés pour 2023 et 2024, tels que par exemple le chant de marin, la découpe bouchère ou encore les pratiques sociales dans les bistrots et cafés.

Cette reconnaissance de l'Etat est donc une belle étape qui vient conforter l'engagement de l'agglo et de son musée des marais salants de Batz sur Mer, dans la préservation et la valorisation de son identité.

“ Je suis très heureux que l'État ait reconnu officiellement un des piliers de notre identité, réputée dans le monde entier, comme élément important du patrimoine français. Ce savoir-faire paludier est le cœur de notre territoire et il participe à sa richesse, mais il est désormais aussi une vraie fierté nationale.

Nicolas Criaud, Président de Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo et maire de Guérande.



Musée des Marais salants

Place Adèle Pichon
44740 Batz-sur-Mer

☎ 02 40 23 82 79